



COMMUNE DE MAULDE
Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton de Saint Amand Les Eaux

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Objet : Autorisation de pose d'une benne sur domaine public, 129 petite rue 59158 MAULDE

Nous, Monsieur Jean-François HOURDEAU, Maire de la Commune de Maulde,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code des Commune Article 131.1,

Vu la demande de la SCI SIDI NORD représentée par Monsieur Mohamed YAHIAOUI, dont le siège social se situe 121 rue bouteau, 59310 Beuvry la foret en date du 25 juin 2025 demandant l'autorisation de poser une benne à gravats dans le cadre des travaux devant le 129 petite rue, 59158 MAULDE,

Considérant qu'à l'occasion de ces travaux il y a lieu de prendre des mesures pour faciliter leur bon déroulement et éviter tout accident,

ARRÊTONS

Art 1 : la SCI SIDINORD représenté par Monsieur Mohamed YAHIAOUI est autorisée à stationner une benne conteneur devant le 129 petite rue 59158 Maulde.

Art 2 : Les travaux sont prévus du vendredi 27 juin 2025 au lundi 30 juin 2025.

Art 3 : La benne doit être rendue visible de jour comme de nuit. Des panneaux de signalisation réglementaires devront être mis en place par le pétitionnaire sur le chantier, conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle du 24 novembre 1967.

La stabilité de la benne sera assurée en toutes circonstances. Le trottoir et le caniveau devront être nettoyés après les travaux.

Art 4 : Ampliation sera adressée à :

- La SCI SIDI NORD représenté par Monsieur Mohamed YAHIAOUI,
- La brigade de Gendarmerie de Lecelles,

Fait à Maulde le 25 juin 2025,

Par délégation du Maire,

Le 1^{er} Adjoint dans sa délégation,

Florian FINET

